

NOUVEAU DIPLÔME ACCRÉDITÉ!

## Le diplôme national de master Culture & Communication - Education artistique et culturelle de l'Inseac officiellement accrédité par l'Etat

Le diplôme national de master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » de l'Inseac du Cnam a été officiellement accrédité par l'Etat

Cette accréditation résulte **d'un travail important de l'ensemble des acteurs mobilisés pour la création des diplômes nationaux** :

le Conseil de l'[Equipe pédagogique nationale 16 "Innovation"](#) du Cnam - 25 novembre 2020

le [Conseil National des Formations du Cnam](#) - 1er décembre 2020

le [Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche](#) - 7 juillet 2021

L'équipe de l'Inseac est désormais prête à accueillir ses étudiants à **la rentrée de septembre 2021**.

Le master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission » a pour objectif de **former des professionnels à haut niveau de responsabilité** dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la **connaissance** (des arts et de la culture), la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres) et la **pratique** (des arts et de la culture).



16 juillet 2021

 [Voir le site de l'Inseac](#)

## En savoir plus sur l'Inseac

Installé à Guingamp, au cœur d'un territoire fortement engagé sur la politique d'éducation artistique et culturelle (EAC), l'Inseac (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle) du Cnam vise à traduire en matière de **recherche** et de **formation initiale et continue** la Charte pour **l'éducation artistique et culturelle** et l'objectif **100% EAC** : permettre à 100% des élèves de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité tout au long de leur scolarité.

Sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération, la ville de Guingamp et l'association gestionnaire du Cnam en Bretagne. **+**

## Admission

La campagne d'admission du master Culture et Communication - Éducation Artistique et Culturelle est ouverte **jusqu'au 28 juillet 2021**

**+** [En savoir plus](#)